

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Saint-Orens-de-Gameville (31650)

Réponses de Maria Laffont, au nom de la liste « Génération Citoyenne »

— le 12/03/2020 à 12:29 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à cette démarche ?

Pensez-vous dégager un budget à cet effet ? A quel niveau ?

Oui sur le principe, bien sûr.

Il nous faudra, dès le début du mandat, rassembler un "collège" pour faire le point de l'existant, s'informer des prévisions décidées avant notre arrivée pour agir. Les travaux de ce "collège" détermineront le budget qui pourra y être affecté, en partenariat avec la Métropole, voire d'autres participants.

Action n°2 : je ne m'engage pas

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Seriez-vous peu / passablement / assez / très favorable à cette démarche, supposant que ce comité vélo puisse compter sur votre appui, en termes de moyens et de publicité

Nous prévoyons différents "collèges" sur diverses thématiques. La place du vélo a tout lieu d'être intégrée à la thématique environnement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Nous voyons sur la commune de StOrens trois aménagements pratiques qui devraient être réalisés en priorité. Partagez-vous cette analyse ?

- 1 - Création et sécurisation des liaisons cyclables entre la MAM et le Corail à travers le secteur du Centre Commercial Leclerc, avec connexion à celle longeant la Marcaissonne
- 2 - Aménagement de l'avenue J. Bellière assurant la continuité cyclable du Corail jusqu'à Altigone. Aménagement sécurisé de la traversée de la rue de Lalande
- 3 - Création d'une piste reliant la RD2 au rond-point de But par la coulée verte et la zone verte (derrière les Pradelets).

Nous répondons par l'affirmative, sur le principe de déploiement de ces 3 "pistes". Néanmoins, il faut rester conscients que certains ajustements seront probablement nécessaires à ce type de projet. C'est donc un "oui, mais".

Action n°4 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à :

- Promouvoir l'utilisation du système permettant à chacun de signaler aux services de la municipalité tout problème de sécurité rencontré associé aux aménagements de circulation existant, et rendre compte de son efficacité ?
- Améliorer les signalétiques des directions au début et croisement des pistes cyclables mais aussi piétonnes ?
- Créer des abaissements à la transition des itinéraires empruntés à vélo (pistes, voies vertes) ?

Le système? Sans doute parlez-vous des services de la ville. Oui, bien sûr, il nous faut un "Point Ecoute" dédié à la sécurité et à la détection d'anomalies. Ceci est prévu sur notre programme, auprès de la police municipale que nous prévoyons de déployer, plus et différemment. Les 2 autres points de votre question coulent de source.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Pensez-vous faire quelque chose pour pacifier le trafic routier sur les grands axes qui traversent la commune, notamment la RD2, l'avenue de la Marcaissonne, la rue de Lalande, l'avenue Louis Couderc ?

Au risque de me répéter : ceci est inscrit à notre programme. Apaiser la circulation dévier le flux de camions, désenclaver et relier à des voies de circulation "extérieures". Ce n'est qu'à ce prix que l'apaisement de la commune peut se révéler concret.

Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Seriez-vous peu / passablement / assez / très favorable à développer les zones limitées à 30 km/h dans St Orens notamment en propageant les zones existantes ?

Bien sûr, nous y sommes favorables. Mais surtout, il faut veiller au respect de ces limitations, très pertinentes sur certains périmètres. l'ensemble du plan de circulation est à revoir : donc, avec la notion de prévention et sécurité à l'esprit et entourés d'acteurs usagers et experts, nous y travaillerons rapidement.

Action n°7 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Etes-vous favorable à étendre la sécurisation des trottoirs et itinéraires piétons autour de chaque établissement scolaire, au-delà de ce qui a déjà été réalisé ?

Que penseriez-vous d'étudier la mise en place un ramassage scolaire piéton ?

Vous savez que je suis très sensible à toute action touchant aux enfants, aux écoliers. Un certain nombre d'aménagements autour des écoles et de la crèche doivent être en oeuvre, tant au niveau de la sécurité (réelle), de laprévention, du bien-être des enfants. Sans oublier le secondaire, où la sortie des établissements n'est pas vraiment en sécurité, à différents niveaux. Quant au ramassage scolaire piéton, vous connaissez ma position sur el sujet. Il existe d'autres pistes...

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°8 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à étendre l'offre de stationnement vélo (arceaux, visibilité, protection, sécurisation), typiquement de 5 places aux abords arrêts de bus, mais aussi des zones commerciales, établissements de service public et de santé de St Orens ? Possibilité de profiter des subventions Alveole de la FUB.

Oui, l'idée est excellente en sus d'être pratique et facilitatrice de la pratique vélo. Les points seront à étudier de manière judicieuse et acceptable par tous.

Action n°9 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Seriez - vous peu / passablement / assez / très favorable à ces propositions, particulièrement applicables à St Orens compte tenu de son développement actuel et futur ?

oui, sans commentaires. Evident;

Promouvoir une culture vélo

Action n°10 : je ne m'engage pas

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Seriez-vous peu / passablement / assez / très favorable à promouvoir l'utilisation du vélo par les services municipaux quand c'est possible ?

Cette question a déjà été posée ailleurs, dans un de vos questionnaires. Ceci me paraît peu envisageable, tel que vous l'exprimez. Nous devons aussi penser au bien-être des agents et à leur sécurité. Toutefois, sur la rubrique police municipale, nous y souscrivons : notre programme le prévoit dans le cadre d'une "police verte et animale", de proximité.

Action n°11 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à verbaliser le non-respect des zones réservées aux piétons (trottoirs, passages protégés, au bénéfice de PMRs et des familles notamment) et des pistes cyclables ?.

On ne peut que souscrire à cet engagement. L'incivilité, liée à la place des véhicules dans notre espace urbain (même à St-Orens) est préoccupant. Tout ce qui pourra être fait le sera. Pas très populaire sans doute, mais chacun doit pouvoir se déplacer en sécurité et en confort (prévu au programme dans le réaménagement de notre espace public).

Commentaires généraux

Les mobilités doivent être observées, perçues et améliorées sur une échelle territoriale et dans une optique globale. Le vélo, oui, mais pas seulement. D'autres types de mobilité existent et l'objectif est de faire cohabiter tout ces différents modes de déplacement. Il nous revient de faire ce travail de "pacification" et pédagogique pour obtenir un résultat positif et pertinent.